



HAL
open science

Le secret bien gardé d'une expédition : l'attaque de la Sardaigne (1717) entre imbroglio diplomatique et promesses de croisade

Géraud Poumarède

► **To cite this version:**

Géraud Poumarède. Le secret bien gardé d'une expédition : l'attaque de la Sardaigne (1717) entre imbroglio diplomatique et promesses de croisade. Guillaume Hanotin; Dominique Picco. Le Lion et les lys. Espagne et France au temps de Philippe V, Presses Universitaires de Bordeaux, pp.249-270, 2018, 9791030002966. halshs-02335109

HAL Id: halshs-02335109

<https://shs.hal.science/halshs-02335109v1>

Submitted on 13 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le secret bien gardé d'une expédition : l'attaque de la Sardaigne (1717) entre imbroglio diplomatique et promesses de croisade

Publié dans *Le Lion et les lys. Espagne et France au temps de Philippe V*, éd. par G. Hanotin et D. Picco, Bordeaux, 2018, p. 207-229.

L'expédition décidée par Philippe V contre la Sardaigne en 1717 fait l'effet d'un coup de tonnerre sur le théâtre européen. Dans une Europe pacifiée, le roi catholique prend l'initiative d'une révision des traités d'Utrecht en usant de la force militaire. Or nul n'avait vu venir cette attaque camouflée sous le couvert d'une expédition contre les Turcs, cause sainte qui ne pouvait être regardée qu'avec faveur. Entourée du plus grand secret, la préparation de l'entreprise échappe même aux représentants étrangers établis à la cour de Madrid¹. Les dépêches du duc de Saint-Aignan, ambassadeur de Louis XV, révèlent à quel point les stratégies d'information du gouvernement espagnol parviennent à égarer ces observateurs pourtant attentifs des réalités locales. Elles soulignent aussi l'isolement de ce ministre dans une cour qui lui est devenue hostile, alors que les relations entre la France et l'Espagne se sont progressivement tendues. Elles éclairent aussi les conséquences de l'expédition et la reconfiguration des équilibres méditerranéens et italiens qu'elle provoque.

Les séquelles de la Succession d'Espagne

Philippe V n'avait signé qu'à contre cœur la paix d'Utrecht en 1713. Elle lui avait imposé de renoncer au trône de France et l'avait contraint à l'abandon de Gibraltar et de Minorque à l'Angleterre, et de la Sicile, patrimoine historique de la couronne d'Aragon en Méditerranée, qui avait été cédée au duc de Savoie. L'année suivante, la paix de Rastatt entre le roi de France et l'empereur avait privé l'Espagne des Pays-Bas et du reste de ses possessions italiennes, la Sardaigne, le duché de Milan, le royaume de Naples et les Présides de Toscane, qui étaient allés à Charles VI de Habsbourg². La guerre s'était prolongée entre ce dernier et Philippe V : le long siège de la ville de Barcelone, à laquelle les Impériaux avaient continué d'apporter leurs secours, puis la nécessité dans laquelle s'étaient trouvés les Espagnols de reprendre par les armes Majorque et Ibiza en 1715 avaient laissé des traces durables entre les deux adversaires qui n'avaient pas conclu de paix³.

Les nouvelles orientations de la politique espagnole

Le roi d'Espagne n'acceptait pas le compromis européen, si difficilement acquis à l'heure de la paix et l'envoyé vénitien Alvise Mocenigo remarquait, en novembre 1716, à

¹ L'entreprise de Sardaigne a été étudiée par M. A. Alonso Aguilera, *La conquista y el dominio español de Cerdeña (1717-1720)*, Valladolid, 1977.

² Sur la guerre de Succession d'Espagne et son règlement, voir L. Bély, *La société des princes, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, 1999, p. 307-349, ainsi que les ouvrages de H. Kamen, *The War of Succession in Spain, 1700-1715*, Londres, 1969 ; Joaquim Albareda Salvado, *La guerra de Sucesión de España (1700-1714)*, Barcelone, 2010. A propos des traités qui mettent un terme au conflit, on verra R. Evert Bruin et M. Brinkman, *Peace was made here : The Treaties of Utrecht, Rastatt and Baden, 1713-1714*, Petersberg, 2013 ; *Els tractats d'Utrecht. Clarors i foscors de la pau. La resistència dels Catalans*, Barcelone, 2014.

³ J. Albareda et J. Esculies, *La guerra de 1714 : La clau catalana d'un conflicte mundial*, Barcelone, 2014.

propos de Philippe V, combien la paix d'Utrecht continuait à « lui blesser le cœur⁴ ». La mission du cardinal del Giudice à Paris, en 1714, au couchant du règne de Louis XIV, avait en effet révélé la persistance de ses prétentions du côté de la France. Le prélat avait été chargé de revendiquer la régence au nom de son souverain, au cas où le monarque viendrait à disparaître. Il devait aussi rappeler ses droits à la succession dans le royaume. Le secrétaire des Affaires étrangères Torcy, chargé de la négociation, avait alors habilement éludé ces ouvertures, soulignant combien Louis XIV était attaché à conserver la paix et par conséquent à maintenir les accords d'Utrecht⁵. Philippe V n'avait cependant rien oublié de ses desseins. Au moment de la maladie de son grand-père, il avait envisagé de revendiquer à nouveau la régence et de se lancer dans une entreprise de conquête du royaume, mais il avait finalement dû se résigner à voir le duc d'Orléans accéder au gouvernement⁶. Les années 1715 et 1716 avaient été encore marquées par des tensions entre les deux couronnes : l'Espagne semblait vouloir se soustraire à l'influence de la France, tandis que se multipliaient les frictions, sur des questions touchant au négoce ou aux frontières entre les deux royaumes⁷.

En secret, sous l'influence d'Alberoni, la monarchie ibérique cherchait d'autre part à se rapprocher des Provinces-Unies et de l'Angleterre dont les représentants respectifs, le baron de Ripperda et George Bubb, avaient avec l'abbé de fréquents entretiens. Ces liaisons nouvelles concernaient d'abord le commerce. Le 14 décembre 1715, un traité était conclu entre l'Espagne et l'Angleterre, qui octroyait à cette dernière, en Amérique, plus de privilèges que les Français n'en avaient jamais obtenus⁸. Puis, le 26 mai 1716, un accord sur l'asiento des Noirs venait conforter les avantages obtenus par les Anglais à Utrecht⁹. Ces négociations ouvraient aussi des perspectives plus politiques. Les liens nouveaux établis avec la monarchie britannique avaient ainsi conduit l'Espagne à retirer son soutien au prétendant Stuart et à ses ambitions concernant le trône d'Angleterre¹⁰. George Bubb ne cachait pas non plus qu'il y voyait un moyen d'éloigner un peu plus l'Espagne de la France et laissait entrevoir la possibilité d'une union plus étroite entre les deux puissances¹¹. Alberoni considérait de son côté ces concessions comme des gages commerciaux donnés à l'Angleterre pour se la concilier dans des affaires plus grandes. Il se promettait, en avril 1716, que cette dernière accueillerait avec satisfaction la nouvelle de la conclusion sur l'asiento, qu'il comparait, non sans ironie, à un orviétan, un remède à tous les maux¹². Il laissait enfin entendre quelques semaines plus tard que le resserrement de ces relations pouvait ouvrir la voie à des ambitions plus vastes : « Je m'occupe de mettre le roi en paix avec tous, écrivait-il ainsi, afin qu'il soit en état de faire un jour la guerre à ceux qui ne

⁴ ASVe, Senato, Dispacci, Ambasciatori, Spagna, filza 143, n°5, non num., Mocenigo au Sénat, Madrid, 12 novembre 1716 : « Le ferisce il cuore la pace di Utrecht. » Sur Philippe V et ses choix politiques, voir H. Kamen, *Philip V of Spain. The king who reigned twice*, New Haven, 2001 ; J.-F. Labourdette, *Philippe V, réformateur de l'Espagne*, Paris, 2001.

⁵ A. Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, t. I, *Philippe V et Louis XIV*, Paris, 1890, p. 579-590.

⁶ *Ibid.*, p. 663-682.

⁷ A. Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, t. II, *Philippe V et le duc d'Orléans*, Paris, 1890, p. 215-217.

⁸ G. F. de Martens, *Supplément au recueil des principaux traités... conclus par les puissances de l'Europe*, t. I, Göttingen, 1802, p. 111-115.

⁹ *Colección de los tratados de paz, alianza, comercio etc.*, t. I, Madrid, 1796, p. 423-431.

¹⁰ George Bubb au secrétaire d'Etat Stanhope, Madrid, 27 avril 1716, cité par William Coxe, *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, t. II, Paris, 1827, p. 266.

¹¹ *Ibid.*, p. 267.

¹² E. Bourgeois (éd.), *Lettres intimes de J. M. Alberoni au comte I. Rocca, ministre des finances du duc de Parme*, Paris, 1893, p. 454, Alberoni à Rocca, Aranjuez, 27 avril 1716.

voudraient pas être ses amis¹³. » L'Italie occupait alors les pensées du roi et de la reine, secondés par Alberoni, et George Bubb plaidait pour que l'Angleterre soutienne leurs desseins¹⁴.

Les affaires italiennes

Depuis le retour de la paix, la péninsule italienne cristallisait en effet les tensions européennes. Philippe V n'avait pas cessé de considérer les acquisitions que l'empereur y avait faites comme des usurpations. Il y voyait une violation manifeste des droits de la couronne d'Espagne et caressait l'espoir de les recouvrer un jour¹⁵. Son second mariage avec Elisabeth Farnèse, en 1714, avait aussi fait naître des prétentions nouvelles¹⁶. Consulté sur cette union par son petit-fils, qui lui demandait de l'autoriser, Louis XIV ne s'y était pas trompé. A ses yeux, Elisabeth Farnèse apparaissait comme un parti acceptable car elle apportait « au roi d'Espagne des droits sur Parme, sur Plaisance et même sur la Toscane¹⁷ ». La naissance de l'infant don Carlos, le 20 janvier 1716, avait en quelque sorte précipité ces ambitions. Il fallait songer à l'établissement des enfants du second lit et l'Italie leur semblait destinée¹⁸. Aussi la dénonciation récurrente par la diplomatie espagnole de la puissance exercée par l'empereur dans la péninsule, de sa volonté d'y accroître son influence et son emprise, portait-elle en creux l'affirmation des revendications de l'Espagne¹⁹.

Dans le même temps, Charles VI multipliait aussi les intrigues et affichait ses objectifs. Il se rapprochait ainsi de Georges I^{er} avec lequel il signait le traité de Westminster le 25 mai 1716²⁰ ; il espérait la consolidation de son pouvoir en Italie et n'hésitait pas à réclamer ouvertement la Sicile, ainsi que la succession éventuelle de la Toscane, de Parme et de Plaisance. La situation de la péninsule pouvait paraître propice à ces projets. L'empereur y était déjà bien implanté. La domination piémontaise restait fragile en Sicile. Les Farnèse à Parme et les Médicis en Toscane semblaient prêts à s'éteindre. Mais elle recélait aussi de nombreux dangers. Il fallait compter avec les desseins de la cour d'Espagne²¹. De son côté, Victor-Amédée

¹³ *Ibid.*, p. 462, Alberoni à Rocca, Aranjuez, 25 mai 1716 : « Procuero di porre questo monarca in pace con tutti, acciò sia un giorno in stato di fare la guerra a quelli che non vorranno essere suoi amici. »

¹⁴ W. Coxe, *L'Espagne...*, t. II, *op. cit.*, p. 269, George Bubb à Stanhope, Madrid, 27 avril 1716 : « Si [Sa Majesté britannique] faisait un pas de plus, et qu'elle garantît la conservation des Etats de Parme et de Toscane à la reine et à ses héritiers, je suis persuadé qu'elle obtiendrait des conditions encore plus avantageuses. »

¹⁵ Miguel A. Martin, « The Secret Clause : Britain and Spanish Ambitions in Italy, 1712-31 », *European Studies Review*, 6 (1976), p. 407-425 ; C. Storrs, « The Spanish Risorgimento in the Western Mediterranean and Italy, 1707-1748 », *European History Quarterly*, 42 (2012), p. 555-577.

¹⁶ Sur le remariage de Philippe V et la personnalité d'Elisabeth Farnèse, voir M. Mafrici, *Fascino e potere di una regina. Elisabetta Farnese sulla scena europea (1715-1759)*, Cava de' Tirreni, 1999 ; M. A. Pérez Samper, *Isabel de Farnesio*, Barcelona, 2003. On se reportera enfin à l'ouvrage dirigé par G. Fragnito, *Elisabetta Farnese, principessa di Parma e regina di Spagna*, Rome, 2009.

¹⁷ Del Giudice à Philippe V, Paris, 30 juin 1714, cité par A. Baudrillart, *Philippe V...*, t. I, *op. cit.*, p. 593.

¹⁸ W. Coxe, *L'Espagne...*, t. II, *op. cit.*, p. 294, George Bubb à Stanhope, Madrid, 15 juin 1716 : soulignant l'influence exercée par Elisabeth Farnèse sur les affaires de l'Espagne, Bubb estimait ainsi que « la puissance qui aura le plus de crédit en Espagne sera celle qui fera des offres plus avantageuses pour le fils de la reine. C'est sa grande et seule maxime, de laquelle elle n'a jamais dévié depuis qu'elle est ici. »

¹⁹ *Ibid.*, p. 323, Bubb à Methuen, Madrid, 12 avril 1717. Les ambitions d'Elisabeth Farnese en Italie sont éclairées par S. Tabacchi, « La Santa Sede, Alberoni e la successione di Parma », et M. Mafrici, « La política spagnola in Italia : Elisabetta Farnese e le guerre di successione », dans G. Fragnito, *Elisabetta Farnese...*, *op. cit.*, p. 207-228 ; 267-285.

²⁰ D. Mac Kay, *Allies of convenience : Diplomatic relations between Great Britain and Austria, 1714-1719*, New York, 1986.

²¹ Sur ces rivalités en Italie, voir F. Fausta Gallo, « Italia entre los Habsburgo y los Borbones » dans P. Fernández-Albaladejo (éd.), *Los Borbones. Dinastía y memoria de nación en la España del siglo XVIII*, Madrid, 2001, p. 141-

Il ne se laisserait pas dépouiller de la Sicile sans opposer de résistance et convoitait dans le même temps le Milanais²². Charles VI lui-même rencontrait des résistances dans le royaume de Naples²³. Dans ce contexte troublé, l'idée que le maintien de la paix en Europe passait notamment par le règlement de la question italienne s'était peu à peu imposée. En décembre 1716, le ministre britannique James Stanhope avait esquissé un plan audacieux pour un règlement général. Le roi catholique et l'empereur se reconnaîtraient réciproquement. Charles VI se verrait offrir la Sicile contre l'abandon de la Sardaigne. Les droits du Régent sur la couronne de France seraient reconnus. L'attribution de l'héritage de Parme au fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse était envisagée. Ce plan n'avait cependant pas connu de suites immédiates²⁴.

Le réarmement naval de l'Espagne

Les ambitions espagnoles en Italie exigeaient la restauration de la puissance navale de la monarchie ibérique. Dans les années qui avaient suivi la conclusion de la paix d'Utrecht, la marine espagnole avait très vite bénéficié d'une attention toute particulière. En partie reconstituée, elle avait d'abord trouvé à s'employer dans la reconquête de Barcelone et des Baléares. Puis en s'imposant progressivement à la tête des affaires, Alberoni avait à son tour travaillé pour en faire un instrument d'action et d'intervention en Méditerranée. Déjà, en 1714, durant le siège de Barcelone, il avait ainsi été possible d'organiser le blocus maritime de la ville en rassemblant une flotte hétérogène, composée de galères, de quelques vaisseaux et de galions de la *Carrera de Indias*. Sous le commandement d'Andrés de Pes, ces navires avaient empêché, avec succès, que des renforts et des vivres puissent atteindre la ville. Cette flotte avait ensuite été envoyée sur les côtes ligures, à l'automne 1714, afin d'offrir un passage à la nouvelle reine d'Espagne, Elisabeth Farnèse, qui se rendait de Parme à Madrid pour y rejoindre Philippe V, mais la souveraine avait alors préféré poursuivre sa route par voie de terre. De retour à Barcelone, ces bâtiments étaient alors entrés dans la composition de l'escadre, forte de dix-huit navires de guerre et six galères, qui avait appareillé le 11 juin 1715 sous le commandement de l'amiral Pedro de Los Rios pour aller reprendre les Baléares²⁵.

L'effort naval de l'Espagne s'était poursuivi en 1716. Répondant aux appels du pape Clément XI qui cherchait à mobiliser les souverains européens contre les Turcs entrés en guerre contre Venise en 1714²⁶, Philippe V avait décidé l'envoi en Levant d'une petite escadre de six vaisseaux et de cinq galères, commandés respectivement par le Génois Sebastiano de Mari et Don Baltazar de Guevara. Ces deux hommes servaient depuis plusieurs années dans la marine espagnole et avaient tous deux participé au siège de Barcelone. Sebastiano de Mari avait aussi

162.

²² Les ambitions de Victor-Amédée II au lendemain d'Utrecht ont été analysées par G. Symcox, *Victor Amadeus II. Absolutism in the Savoyard State, 1675-1730*, Londres, 1983, p. 171-189. Voir aussi C. Storrs, *War, diplomacy and the rise of Savoy, 1690-1720*, Cambridge, 2000, p. 122-170.

²³ F. Pesendorfer, *Österreich-Grossmacht im Mittelmeer ? Das Königreich Neapel-Sizilien unter Kaiser Karl VI. (1707/20-1734/35)*, Vienne, 1998.

²⁴ R. Hatton, *George I*, New Haven-Londres, 1978, p. 222-230.

²⁵ Pour un aperçu plus détaillé de cette politique navale, on se reportera à C. Fernández Duro, *Historia de la armada española desde la unión de los reinos de Castilla y de Aragón*, t. VI, *Año 1701-1758*, Madrid, 1900, p. 109-119.

²⁶ Cf. G. Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 2009, p. 302-303.

régulièrement armé des navires pour le compte du roi catholique²⁷. Une nouvelle mission leur était ainsi confiée, même s'il leur était exceptionnellement recommandé de se mettre sous la bannière du pape qui pouvait disposer d'eux comme il voudrait. Avec un tel armement, Philippe V faisait la preuve de sa capacité à préparer et équiper rapidement des bâtiments de guerre destinés à être employés en Méditerranée : on ne verrait pas « dans toute l'armée des princes chrétiens », se félicitait Alberoni en mai 1716, des navires de la qualité de ceux que le roi donnait au souverain pontife. Tous recevraient à leur bord un surplus de marins et de soldats et seraient pourvus de vivres et de munitions pour une durée de six mois²⁸. Fin mai, les cinq galères étaient passées à Barcelone, où elles avaient fini de s'approvisionner avant de reprendre leur route jusqu'à Civitavecchia, où elles allaient rejoindre la flotte auxiliaire destinée au secours des Vénitiens. Les six vaisseaux devaient encore arriver de Cadix et Alberoni soulignait complaisamment que toute la population de cette ville « était restée surprise de la rapidité » avec laquelle ils avaient été armés²⁹.

En dépit de ce zèle initial, la campagne avait cependant été de courte durée et sans véritable éclat. La flotte auxiliaire, comprenant les galères d'Espagne, avait fini par rejoindre l'île de Corfou assiégée par les Turcs à la fin du mois de juillet. Les navires commandés par Sebastiano de Mari, ayant pris du retard, n'étaient arrivés sur place qu'autour du 20 août, quelques jours à peine avant que les Ottomans ne décident d'abandonner le siège et de se rembarquer. Aucun combat naval n'avait été livré et dès le début du mois de septembre l'escadre espagnole prenait le chemin du retour. Mais en dépit de ses résultats très limités, l'expédition avait été un succès d'un point de vue logistique, démontrant l'aptitude de la marine espagnole et de ses chefs à conduire des opérations à longue distance et dans la durée³⁰. Tous les bâtiments étaient revenus en bon état et touchaient à Carthagène le 10 décembre 1716. Quelques semaines plus tard, on annonçait l'envoi d'un nouveau secours pour la campagne de 1717.

Les dessous d'une expédition

Les préparatifs maritimes dans lesquels se lance l'Espagne au début de 1717 se déroulent sous la surveillance étroite des représentants étrangers présents à Madrid. Tous font état auprès de leurs souverains de la mobilisation en cours et de ses objectifs affichés. L'ambassadeur du roi de France apparaît cependant dans une posture difficile et sa capacité à s'informer s'en trouve réduite.

La marginalisation de Saint-Aignan

²⁷ G. Candiani, « Navi per la nuova marina della Spagna borbonica : l'asiento di Stefano de Mari, 1713-1716 », *Mediterranea. Ricerche storiche*, 12 (2015), p. 107-146.

²⁸ E. Bourgeois (éd.), *Lettres intimes de J. M. Alberoni...*, op. cit., p. 460, Alberoni à Rocca, Aranjuez, 18 mai 1716 : « Vi assicuro che sei vascelli e cinque galee come quelle che si danno da questo monarca non si vedranno in tutta l'armata de' principi cristiani. »

²⁹ *Ibid.*, p. 466, Alberoni à Rocca, Aranjuez, 8 juin 1716 : « Tutto Cadice è restato sorpreso della vivacità con cui si sono armati que' legni. »

³⁰ Sur le déroulement de l'expédition et la présence des navires espagnols en Méditerranée orientale, voir R. C. Anderson, *Naval wars in the Levant, 1559-1853*, Liverpool, 1952, p. 249-251 ; K. M. Setton, *Venice, Austria and the Turks in the Seventeenth Century*, Philadelphie, 1991, p. 433-447.

L'ambassade de France à Madrid est occupée par Paul-Hippolyte de Beauvillier, duc de Saint-Aignan. Cet ancien militaire, fait prisonnier à Oudenaarde et blessé à Malplaquet, avait été envoyé en novembre 1714, à l'âge de trente ans, à la rencontre d'Elisabeth Farnèse, alors qu'elle traversait le royaume dans le long voyage qui la conduisait de Parme à Madrid. Cette simple mission de courtoisie s'était ensuite prolongée et Saint-Aignan avait accompagné la princesse jusqu'en Espagne, où le secrétaire Pachau gérait alors l'ambassade par intérim. Les bouleversements du gouvernement espagnol, liés à la disgrâce de la princesse des Ursins, suivie par celle d'Orry, nécessitaient la présence d'un ambassadeur à Madrid et il y avait été nommé en février 1715. Maintenu par le Régent, mais sans véritable expérience de la négociation, il s'était très vite retrouvé marginalisé, incapable de percer les secrets du gouvernement, sur lequel Alberoni exerçait une emprise croissante. Le rapprochement entre l'Espagne et l'Angleterre lui avait échappé et il avait appris avec quinze jours de retard la conclusion du traité de commerce du 14 décembre 1715³¹.

Ses relations avec l'abbé s'étaient sensiblement dégradées au fil des mois et plusieurs entretiens orageux avaient contribué à éloigner les deux hommes. Les bouleversements successifs du gouvernement espagnol, l'éloignement progressif des relais de l'influence française à la cour et l'ascension d'Alberoni avaient encore renforcé l'isolement de l'ambassadeur, tandis que la mission du marquis de Louville, envoyé par le Régent à Madrid, à l'été 1716, pour y sonder les intentions du roi quant à la succession au trône de France et travailler secrètement à la chute de l'abbé, s'était soldée par un échec et avait un peu plus aigri les relations entre les deux puissances³². Dans ces conditions, il était devenu de plus en plus difficile pour l'ambassadeur de mettre à jour les grandes orientations de l'action internationale de l'Espagne, de retracer le fil des négociations en cours, d'en apprendre le contenu véritable. Il devait se contenter de la rumeur publique ou de quelques confidences, souvent contradictoires, qu'il recueillait parfois. Il observait et interrogeait les allers et venues des autres représentants étrangers à Madrid. Il se perdait en interprétations et en conjectures. La politique de Philippe V, secondé par Alberoni, lui devenait illisible, alors que le contexte international s'était progressivement compliqué et tendu. Tandis qu'en mai 1716, Charles VI et George I^{er} avaient conclu le traité de Westminster, le Régent, inquiet de voir la France isolée sur la scène européenne et soucieux de contenir les ambitions espagnoles, et notamment les vues de Philippe V sur la succession au trône, s'était alors décidé, sous l'impulsion de l'abbé Dubois, à un rapprochement avec l'Angleterre. Les tractations avaient débouché sur la convention de Hanovre à l'automne 1716, puis le 4 janvier 1717 sur la signature du traité de la Triple Alliance, incluant les Provinces-Unies, dont l'un des objectifs majeurs était le maintien de la paix générale en Europe et la préservation des acquis d'Utrecht³³.

Une situation diplomatique confuse

³¹ Sur Saint-Aignan et sa mission, cf. A. Morel-Fatio et H. Léonardon, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, vol. XII, *Espagne*, t. II, 1701-1722, Paris, 1898, p. 245-277.

³² A. Baudrillart, *Philippe V...*, t. II, *op. cit.*, p. 229-233.

³³ Cf. F. Dhondt, *Balance of Power and Norm Hierarchy. Franco-British Diplomacy after the Peace of Utrecht*, Leiden-Boston, 2015. Sur les relations entre la France et la Grande-Bretagne au lendemain de la paix d'Utrecht, on verra aussi les ouvrages un peu anciens mais toujours utiles de L. Wiesener, *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, 3 vol., Paris, 1891-1899 ; E. Bourgeois, *La diplomatie secrète au XVIII^e siècle*, t. I, *Le secret du Régent et la politique de Dubois*, Paris, 1909.

Au milieu de cet entremêlement d'alliances, Saint-Aignan cherche à discerner la ligne suivie par l'Espagne. Il s'inquiète notamment en 1717 des risques de rapprochement entre le roi catholique et l'empereur. On soupçonne en effet Philippe V d'être entré dans une négociation directe et secrète avec Charles VI, dont on craint qu'elle ne nuise à la France. Encouragé par la cour qui ne cesse de souligner l'importance de l'affaire et de le presser d'en apprendre davantage, Saint-Aignan fait état, début mars, de la mise en place d'une combinaison diplomatique complexe et menaçante : « Différens avis particuliers, écrit-il alors, me confirment ce qui se dit depuis quelque tems d'une négociation entre le roy d'Espagne et l'empereur dans laquelle on assure que le roy de Sicile est aussy. On prétend qu'elle a pour but un traité d'alliance dont le plan est entièrement contraire à celui qui a servi de base aux engagements que Votre Majesté vient de prendre avec l'Angleterre et la Hollande³⁴. » En dépit du caractère invraisemblable d'une telle combinaison, « les véritables intérêts de ces trois princes » semblant « difficiles à concilier » comme Saint-Aignan le confesse lui-même, il estime néanmoins être de son devoir d'en informer le roi car, ajoute-t-il, « il n'y a pas lieu de se persuader que cette nouvelle puisse être sans aucun fondement³⁵ ».

Le pape, soucieux du rapprochement entre les deux puissances, serait aussi mêlé aux négociations³⁶. Alors que Rome et Madrid cherchent à rétablir leurs relations après une longue période de tensions liée à la succession d'Espagne³⁷, la question de la paix entre Philippe V et Charles VI figurerait en bonne place parmi les affaires traitées, à côté de l'expédition contre les Turcs ou de l'attribution d'un chapeau de cardinal à Alberoni³⁸. Ainsi, les négociations se dérouleraient à la fois à Vienne et à Rome, ainsi qu'en Italie autour du duc de Parme et bientôt à Madrid même, où il semble que l'on attende l'arrivée imminente de Pompeo Aldrovandi, envoyé par Clément XI et officiellement chargé de conclure un accord entre le souverain pontife et Philippe V³⁹. Début avril, Saint-Aignan affirme encore avoir appris « que les cours de Vienne et de Madrid estoient enfin d'accord pour les conditions de la paix dont on parle depuis si longtems [...] et que le cardinal Acquaviva », représentant du roi catholique auprès du pape, « se dispoit à partir de Rome pour porter au dernier de ces deux princes le traité en forme, prest à signer⁴⁰ ». Une telle nouvelle apparaît « si importante » aux yeux du maréchal d'Huxelles, président du conseil d'Affaires étrangères, qu'il encourage à nouveau

³⁴ AMAE, CP Espagne, vol. 257, f° 119v-120r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} mars 1717.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, f° 121r-v.

³⁷ Sur la rupture entre l'Espagne et Rome, voir D. Martín Marcos, *El Papado y la guerra de Sucesión española*, Madrid, 2011.

³⁸ AMAE, CP Espagne, vol. 257, f° 162r-164v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 5 mars 1717.

³⁹ Voir par exemple *ibid.*, f° 121r-v, 131v, 163r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er}, 8 et 15 mars 1717. Employé par Rome dans les négociations avec l'Espagne depuis 1713, Pompeo Aldrovandi venait d'être nommé nonce en Espagne, le 2 janvier 1717, et s'était mis en route pour rejoindre Madrid. Il reste, par ordre de Philippe V, bloqué à la frontière jusqu'à la satisfaction des exigences espagnoles au mois de mai, cf. *Dizionario biografico degli Italiani*, t. II, Rome, 1960, p. 115-118.

⁴⁰ AMAE, CP Espagne, vol. 257, f° 218r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 12 avril 1717. Originaire de Naples, le cardinal Francesco Acquaviva d'Aragona avait été désigné par Philippe V comme représentant auprès du pape et protecteur des affaires d'Espagne ; il travaillait à Rome au rapprochement entre les deux souverains après les brouilles survenues à propos de la succession d'Espagne, cf. M. Barrio Gozalo, « La embajada de España en Roma a principios del Setecientos : el cardenal Francesco Acquaviva d'Aragona (1716-1725) », *Roma moderna e contemporanea*, 15 (2007), p. 293-325.

l'ambassadeur « à ne rien oublier pour pénétrer ce qui peut y avoir donné lieu », « quoyque, reconnaît-il cependant, plusieurs circonstances semblent le détruire entièrement⁴¹ ».

La réalité est cependant toute autre : l'Angleterre cherche bien, au printemps 1717, à rapprocher Philippe V de Charles VI et fait des ouvertures en ce sens, mais la cour d'Espagne élude ces propositions⁴². Saint-Aignan, qui ne dispose que de rumeurs pour toute information, ignore tout de ces péripéties et s'embarque donc sur de fausses pistes. Obnubilé par celles-ci, il néglige au contraire les bruits qui circulent à Madrid au début de l'année 1717 sur une possible attaque de l'Italie par les troupes espagnoles. Dans une dépêche du 4 janvier, il relate ainsi l'entretien qu'il vient d'avoir avec « un Espagnol » bien « intentionné », dont il n'indique pas le nom. Cet interlocuteur se serait ouvert à lui d'un projet « par lequel il prétend qu'il seroit facile de remettre la Sardaigne sous l'obéissance du roy catholique », s'enquérant de l'éventuel assentiment du Régent à une telle entreprise⁴³. L'ambassadeur, qui préfère repousser la demande tout en la rapportant à la cour de France, s'attire l'approbation du maréchal d'Huxelles. Cette « proposition », explique en effet celui-ci, « seroit bonne à mettre en œuvre, si l'on vouloit renouveler la guerre dans l'Europe, mais vous sçavez ce que l'on pense icy sur ce sujet⁴⁴ ». Dans les semaines suivantes, d'autres rumeurs se propagent, évoquant avec insistance l'envoi en Italie, avec des troupes abondantes, de l'escadre qui se prépare à Cadix. « Le bruit court icy depuis quelques jours, affirme ainsi Saint-Aignan le 11 janvier, que l'on se propose d'envoyer dix mille hommes en Italie. [...] On prétend que lesdites troupes seront aux ordres du roy de Sicile ou du duc de Parme⁴⁵ ». Le 18 janvier, il revient à la charge : « La nouvelle de l'armement de douze vaisseaux que l'on prétend destinés à transporter les troupes que le roy d'Espagne a résolu d'envoyer en Italie le printemps prochain paroist se continuer⁴⁶. » Au début du mois de février, il indique encore qu'on lui a dit « que les ordres pour l'armement de douze vaisseaux que le roy catholique compte d'envoyer le printemps prochain sur les côtes de l'Italie subsistent toujours⁴⁷ ». Ces informations ne rencontrent pas véritablement l'intérêt de la cour et bien vite, dès la fin de février, Saint-Aignan lui-même se range à l'idée que ces préparatifs sont bien destinés par Philippe V contre les Turcs, à l'exemple de ce qui a été accompli l'année précédente et comme l'attestent les déclarations officielles⁴⁸.

Les préparatifs contre les Turcs

Saint-Aignan, qui rend compte de la politique navale conduite par Alberoni et des armements en cours, se persuade donc que ceux-ci sont bien mis en œuvre pour prêter main forte aux Vénitiens dans leur lutte contre les Ottomans. Au-delà, il a le sentiment d'assister au véritable « rétablissement de la marine d'Espagne » orchestré par le ministre et ses proches⁴⁹.

Les premiers mois de l'année 1717 sont marqués par une série de décisions importantes, dont il informe ponctuellement la cour de France. Il indique ainsi la nomination de José Patiño,

⁴¹ AMAE, CP Espagne, vol. 257, f°224r, Huxelles à Saint-Aignan, Paris, 27 avril 1717.

⁴² W. Coxe, *L'Espagne...*, t. II, *op. cit.*, p. 322-323, Bubb à Methuen, Madrid, 12 avril 1717.

⁴³ AMAE, CP Espagne, vol. 257, f°7v-8r, Saint-Aignan au maréchal d'Huxelles, Madrid, 4 janvier 1717.

⁴⁴ *Ibid.*, f°39v, Huxelles à Saint-Aignan, s.l., 26 janvier 1717.

⁴⁵ *Ibid.*, f°25v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 11 janvier 1717.

⁴⁶ *Ibid.*, f°43r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 18 janvier 1717.

⁴⁷ *Ibid.*, f°72r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} février 1717.

⁴⁸ *Ibid.*, f°122r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} mars 1717.

⁴⁹ *Ibid.*, f°72r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} février 1717.

un proche d'Alberoni, à l'intendance générale de la marine à Cadix et souligne l'ardeur avec lequel celui-ci se met à la tâche⁵⁰. Il revient encore à plusieurs reprises sur l'instauration d'un corps de garde-marine, à l'exemple de ce qui se pratique en France⁵¹. Il rassemble enfin des éléments sur les grands aménagements portuaires qui sont lancés à cet période et signale notamment la création du port du Ferrol⁵². Toutes ces initiatives trahissent, selon lui, la volonté de rétablir la puissance navale de la monarchie d'Espagne, en remettant « les choses sur le pied qu'elles étoient du tems des roys prédécesseurs de Charles Second⁵³ ».

Saint-Aignan relate aussi scrupuleusement les détails qui lui parviennent sur l'armement de l'escadre espagnole. Il révèle la nomination à sa tête de Sebastiano de Mari et mentionne le zèle avec lequel celui-ci en supervise les préparatifs⁵⁴. Il souligne les grosses sommes que Patiño y emploie, tant pour faire construire de nouveaux bâtiments que pour en acheter d'autres⁵⁵. Il ne cesse enfin de répéter que ces vaisseaux seront envoyés en Levant et cette destination est corroborée par les démarches incessantes de l'envoyé vénitien Alvisé Mocenigo⁵⁶, qui cherche à hâter leur départ afin qu'ils puissent rejoindre le plus rapidement possible les escadres de la Sérénissime opposées aux Turcs⁵⁷. Mais les obstacles demeurent nombreux, Philippe V retenant les bâtiments dans l'attente de la satisfaction par Rome de conditions préalables, et notamment l'octroi de la dignité cardinalice à Alberoni⁵⁸.

Une crise européenne

Le 28 juin 1717, le duc de Saint-Aignan signale finalement le départ de Cadix « des vaisseaux d'Espagne destinés à faire la campagne contre les Turcs ». « Ils se rendront à l'armée navale des Vénitiens, explique-t-il encore, aussitôt qu'ils auront pris dans différens ports une partie des matelots qui leur manquent⁵⁹ ». Une semaine plus tard cependant, il fait état avec diligence d'une rumeur qui s'est mise à circuler avec insistance et qu'il confie avoir du mal à croire tant elle contredit les engagements pris par l'Espagne avec Rome et Venise, selon laquelle « l'on prétend que l'escadre espagnole que l'on avoit toujours cru qui seroit envoyée aux ordres du pape ou des Vénitiens est destinée pour une entreprise qui se doit exécuter incessamment sur la Sardaigne ou sur le royaume de Naples, que le roy de Sicile est d'accord avec le roy d'Espagne pour la faire réussir et qu'en mesme tems que les forces maritimes du premier se joindroient à ladite escadre, il entrera à la teste de ses troupes dans le Milanois⁶⁰ ».

⁵⁰ *Ibid.*, f°25r et 43r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 11 et 18 janvier 1717.

⁵¹ *Ibid.*, f°52r-v, 183r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 27 janvier et 29 mars 1717.

⁵² *Ibid.*, f°95v-96r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 14 février 1717.

⁵³ *Ibid.*, f°72r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} février 1717.

⁵⁴ *Ibid.*, f°72r, 88r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} et 8 février 1717.

⁵⁵ *Ibid.*, f°100v, Saint-Aignan au maréchal d'Huxelles, Madrid, 15 février 1717 ; f°119r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 1^{er} mars 1717.

⁵⁶ Patricien vénitien, Alvisé Mocenigo avait été envoyé à Madrid sans caractère pour y suivre les préparatifs de l'escadre. Il y était arrivé en novembre 1716, cf. sa correspondance avec le Sénat dans ASVe, Senato, Dispacci, Ambasciatori, Spagna, vol. 143.

⁵⁷ AMAE, CP Espagne, vol. 257, f°95r-v, 219v-220r, 229v-230r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 14 février, 12 et 19 avril 1717

⁵⁸ *Ibid.*, f°239r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 21 avril 1717 ; AMAE, CP Espagne, vol. 258, f°26r-v, Louis XV à Saint-Aignan, Paris, 25 mai 1717.

⁵⁹ AMAE, CP Espagne, vol. 258, f°96r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Palais de l'Escorial, 28 juin 1717.

⁶⁰ AMAE, CP Espagne, vol. 259, f°2r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 5 juillet 1717.

Un jeu de dupes

Faute de confirmation directe de la part du gouvernement espagnol, Saint-Aignan est contraint de relayer durant plusieurs semaines les informations contradictoires qu'il recueille sur la destination supposée de cet armement naval. Dès le 12 juillet, il estime ainsi qu'« il n'est plus permis de douter de la vérité de la nouvelle » et que « le public est tellement persuadé que l'armement que l'on a fait à Cadix est destiné à quelque entreprise secrète dont on verra bientôt éclore le projet qu'il n'y a aujourd'hui de diversité dans les avis que sur la nature de ladite entreprise et la façon de l'exécuter⁶¹ ». Il passe d'ailleurs en revue les diverses rumeurs du moment. Certains, précise-t-il ainsi, considèrent que l'attaque se portera contre l'empereur : ils « croient que l'on a envie de profiter de quelques intelligences que l'on a dans le royaume de Naples » ou « qu'en exécution d'un accord avec le roy de Sicile, on fournit à ce prince un secours de troupes et de vaisseaux pour luy faciliter la conquête du Milanois, moyennant la quelle il cèdera la Sicile au roy d'Espagne ». D'autres prétendent au contraire que « le projet dont il est question regarde le siège d'Oran, qu'il est approuvé de Sa Sainteté, à laquelle on a fait entendre qu'il seroit très avantageux au succez de la guerre contre les Turcs pour la diversion qu'il produiroit⁶². » Pour autant, Saint-Aignan se révèle incapable de trancher : « dans cette diversité d'opinions », explique-t-il, parmi lesquelles « il y en a encore quelques autres que l'on pourroit ajouter, mais dont je remets à parler ailleurs pour éviter la répétition », il « me seroit assez difficile de déterminer précisément laquelle a le plus de vraysemblance⁶³ ».

Le 19 juillet, il constate à nouveau qu'on « continue de garder un fort grand secret sur la destination des préparatifs qui se font à Barcelone » et fait état des déclarations d'un banquier italien qui prétendrait que « l'entreprise projetée regarde le royaume de Naples », mais s'empresse-t-il d'ajouter « comme on ne dit point sur quelles conjectures il fonde son sentiment, je ne sçay si cela mérite que l'on y fasse attention⁶⁴ ». Alors que l'essentiel de la flotte espagnole quitte Barcelone le 24 juillet pour gagner Majorque où le rendez-vous général a été fixé⁶⁵, Saint-Aignan semble finalement pencher pour la Sicile⁶⁶. Dans une série de dépêches écrites au début du mois d'août, il analyse cette hypothèse, suggérant que l'entreprise aurait été « concertée avec Sa Sainteté ou du moins connue et tolérée par elle », compte tenu de la « mésintelligence » croissante de la cour de Rome « avec celle de Turin⁶⁷ » ; il fait aussi état des « intelligences » nouées entre l'Espagne et la population de l'île⁶⁸. « On assure, ajoute-t-il encore, les choses bien disposées de la part du pays ; on dit que le roy de Sicile n'y ayant actuellement que huit milles hommes de troupes réglées, ces forces ne sçauroient suffire à fournir les garnisons nécessaires dans les places principales [...] et à contenir des peuples en état de leur en opposer de leur chef de plus considérables, quand mesme ils ne seroient pas soutenus par un secours étranger⁶⁹. » Dans le même temps, depuis Paris, le maréchal d'Huxelles estime dans une

⁶¹ *Ibid.*, f°11r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 12 juillet 1717.

⁶² *Ibid.*, f°11v-12r.

⁶³ *Ibid.*, f°13r.

⁶⁴ *Ibid.*, f°55r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 19 juillet 1717.

⁶⁵ *Ibid.*, f°72r-v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 2 août 1717.

⁶⁶ *Ibid.*, f°76r, Saint-Aignan à Huxelles, Madrid, 2 août 1717.

⁶⁷ *Ibid.*, f°77r.

⁶⁸ *Ibid.*, f°83r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 8 août 1717.

⁶⁹ *Ibid.*, f°83v.

dépêche adressée à Saint-Aignan le 10 août, qu'il faut croire la flotte espagnole destinée plutôt à la Sardaigne ou à la Toscane⁷⁰ ; une semaine plus tard cependant, il mentionne « quelques avis d'Italie qui pourroient donner lieu de croire qu'elle est destinée contre le royaume de Naples », tout en considérant que l'on reste pour l'essentiel « dans l'incertitude sur le dessein de la flotte d'Espagne⁷¹ ».

La seule assurance que l'on ait concerne finalement l'ampleur des préparatifs qui se sont faits à Barcelone et dont Saint-Aignan a rendu compte très régulièrement tout au long du mois de juillet, tant ils paraissent extraordinaires et semblent excéder les besoins de l'expédition annoncée contre les Turcs. Le 12 juillet, il fait ainsi état d'ordres qui auraient été donnés depuis plusieurs mois, pour « préparer cinquante pièces de canon de vingt-quatre, qui sont prestes et toutes neuves avec tout leur équipage, cinq cens canonniers qui sont prests aussy », ainsi que « trois cens bombardiers », « deux mille cinq cens grenadiers trois bataillons des gardes, de la poudre pour douze mille hommes pendant six mois » et « quantité d'ustensiles pour des sièges⁷² ». Le 25 juillet, il indique encore qu'« on travaille à embarquer 40m. boulets, 14m. bombes, trente-quatre pièces de canon de fonte de 24 livres, huit de quatre et quatre de deux, le tout neuf et fondu depuis à Barcelone même, l'équipage complet et neuf aussi de ce train d'artillerie, douze mortiers, 10m. fusils, 15m. sacs de farine et le reste des provisions et munitions nécessaires pour une expédition considérable⁷³ ». Il joint aussi à sa dépêche de ce jour deux états détaillés « des troupes que l'on sçait jusqu'à présent qui ont ordre de s'embarquer sur la flotte d'Espagne » et des « bâtimens tant de guerre que de charge dont doit être composée ladite flotte⁷⁴ ».

L'attaque de la Sardaigne

Ce n'est finalement que le 11 août que le duc de Saint-Aignan apprend avec certitude, de la bouche même d'Alberoni, la véritable destination de l'expédition. Le cardinal récemment promu lui accorde un entretien confidentiel au sortir d'une audience du roi. « Il me confioit, rapporte l'ambassadeur, que la flotte alloit en Sardaigne, où il ne doutoit point qu'un débarquement ne réussit et que, suivant le succes de cette première entreprise les préparatifs auxquels on continuoit de travailler pourroient être employez ailleurs⁷⁵ ». Saint-Aignan rapporte encore d'autres éléments. Il souligne le soin avec lequel Alberoni s'est efforcé, durant l'entrevue, de se dédouaner de la responsabilité de l'attaque contre l'empereur, affirmant clairement « qu'il n'y avait eu aucune part » et qu'il avait même « voulu revenir à la charge pour tascher d'en détourner » Philippe V. La décision avait appartenu au seul souverain et Alberoni « n'avoit pu se dispenser de se prêter à l'exécution dud. projet, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu du roy catholique, en homme qui le servoit avec zèle⁷⁶ ». L'abbé profite aussi de cette rencontre pour expliciter les motifs qui ont conduit Philippe V à la guerre. Il met en avant le rôle de « l'insulte faite à M. Molinez, arrêté à Milan contre les assurances [...] données qu'on l'y laisseroit passer librement ». « Le roy d'Espagne, explique-t-il encore, outré de cette

⁷⁰ *Ibid.*, f°70v, Huxelles à Saint-Aignan, s.l., 10 août 1717.

⁷¹ *Ibid.*, f°79r, Huxelles à Saint-Aignan, Paris, 17 août 1717.

⁷² *Ibid.*, f°15v-16r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 12 juillet 1717.

⁷³ *Ibid.*, f°62r,

⁷⁴ *Ibid.*, f°65r, pièce jointe à la dépêche du 25 juillet 1717.

⁷⁵ *Ibid.*, f°98r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 11 août 1717.

⁷⁶ *Ibid.*, f°98v-99r.

aventure et de se voir pour ainsy dire le jouet de la cour de Vienne [...] croyoit son honneur intéressé à tirer raison de ladite insulte, ce qu'il étoit résolu de faire, quand mesme, disoit-il, il devroit luy en coûter la moitié de son royaume⁷⁷ ». Agent du roi catholique auprès du souverain pontife et récemment nommé inquisiteur général, José Molines avait quitté Rome pour rentrer en Espagne et avait été arrêté à Milan par les autorités autrichiennes, le 27 mai 1717, en dépit des passeports du pape dont il était porteur⁷⁸. L'incident offrait à l'Espagne un motif de rupture et le duc de Parme Francesco Farnèse avait vivement encouragé le roi catholique et son ministre à le saisir dans une suite de lettres pressantes⁷⁹.

Cependant, au-delà de cette affaire, dont Philippe V, affirme Alberoni, « ne vouloit que se venger », le monarque « ne prétendoit pas troubler à son profit l'équilibre que l'on avoit eu en vue d'établir dans l'Europe par le traité qu'Utrecht », mais il aspirait au contraire à « empêcher que ce même équilibre [...] ne fut entièrement dérangé par la trop grande puissance de l'empereur⁸⁰ ». Aussi ne pouvait-on légitimement lui opposer cette paix et les engagements qu'il avait pris. Il rejetait aussi la « garantie » que lui avaient donnée la France et l'Angleterre, « alléguant pour raison que puisqu'elle n'avoit pas empêché l'empereur de manquer ouvertement à toutes les stipulations des derniers traités, on ne devoit plus la mettre en ligne de compte⁸¹ ». De vieilles blessures venaient en effet justifier au bout du compte la rupture et Alberoni rappelait que l'empereur avait utilisé la Sardaigne comme base arrière pour « envoyer aux Catalans les secours qui ont contribué à la prolongation de la guerre dans ce pays-là⁸² ». Ces discours tenus par le cardinal à Saint-Aignan préfigurent la notification officielle de l'attaque de la Sardaigne qui est faite à la cour de France le 23 août suivant, au lendemain du débarquement des Espagnols dans l'île. Le prince de Cellamare, ambassadeur à Paris, remet en effet une lettre de José de Grimaldo, secrétaire d'Etat de Philippe V. Il l'accompagne d'un mémoire de sa main, dans laquelle il revient notamment sur les motifs de l'intervention, évoquant l'usurpation des territoires italiens de l'Espagne de la part de Charles VI, soulignant « les infractions réitérées faites par la cour de Vienne au traité solennel de l'évacuation de Catalogne et de Majorque et de la neutralité de l'Italie qu'elle a si mal observée⁸³ », rappelant enfin l'arrestation de Molines : « Cette offense nouvelle et imprévue, explique-t-il finalement, a été à l'égard du roy la dernière goutte d'eau qui ayant comblé le vase de son indignation luy a donné lieu de se répandre⁸⁴. »

A Paris, les réactions à la nouvelle d'une entreprise de l'Espagne contre l'Italie avaient été graduées. Les premiers avis transmis par Saint-Aignan à ce propos y avaient d'abord été accueillis avec une très grande incrédulité. Le maréchal d'Huxelles avait ainsi estimé, dans une lettre adressée à l'ambassadeur le 20 juillet, qu'il y avait « peu de vraysemblance au bruit répandu d'un projet formé par le roy d'Espagne sur le royaume de Naples ou sur la Sardaigne », voyant plutôt dans celui-ci « l'un de ces artifices dont la cour de Vienne s'est souvent servie

⁷⁷ *Ibid.*, f°99r-v.

⁷⁸ D. Martín Marcos, « José Molines, un ministro catalán al servicio de Felipe V en Roma durante la Guerra de Sucesión Española », *Pedralbes*, 28 (2008), p. 249-262.

⁷⁹ E. Armstrong, *Elisabeth Farnese*. « *The termagant of Spain* », Londres, 1892, p. 85-86.

⁸⁰ AMAE, CP Espagne, vol. 259, f°100v, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 11 août 1717.

⁸¹ *Ibid.*, f°101v-102r.

⁸² *Ibid.*, f°100r.

⁸³ *Ibid.*, f°105v, Cellamare à Huxelles, s.l., 23 août 1717.

⁸⁴ *Ibid.*, f°106v.

pour se préparer des prétextes d'enfreindre les traités⁸⁵ ». Mais alors que la rumeur s'était confirmée de toutes parts, le roi avait écrit à Saint-Aignan, le 1^{er} août, une longue lettre dont la teneur révélait à la fois les inquiétudes de la cour de France et sa volonté de maintenir la paix sur le continent, avec un ton qui se voulait ferme. Il était alors ordonné à l'ambassadeur de demander audience à Philippe V pour lui représenter combien le roi entendait donner toute son attention « à prévenir le renouvellement d'une guerre dont les suites ne pourroient être que funestes pour toute l'Europe⁸⁶ ». Il devait aussi alerter le roi catholique sur les conséquences d'une attaque aussi hasardeuse, au cas où elle viserait l'empereur : non seulement Charles VI y trouverait le « prétexte qu'il cherche depuis longtemps pour achever d'établir sa domination » sur l'Italie, mais il pourrait aussi compter sur l'assistance de l'Angleterre, dont le roi venait de promettre « formellement de donner à l'empereur des secours contre quelque puissance que ce soit qui voulût entreprendre de le troubler dans les Etats qu'il possède⁸⁷ ». Au bout du compte, l'initiative de Philippe V risquait d'avoir des résultats tout contraires à ceux qu'il se proposait, permettant à Charles VI de s'emparer des « Etats de Toscane et de Parme » et privant par conséquent de ces territoires, « dez à présent et pour toujours », « les princes » que le roi catholique « aura de son second mariage⁸⁸ ». Saint-Aignan devait donc inviter le roi d'Espagne, d'une part à se rapprocher sans tarder de Louis XV et à lui faire part de ses desseins, d'autre part « à entrer de luy mesme dans les moyens de prévenir les suites de l'engagement qu'il aura peut-être déjà pris⁸⁹ ».

Mais l'annonce officielle de l'expédition de Sardaigne conduit enfin à la cour de France à prendre position plus nettement encore. Le 31 août, une nouvelle lettre signée de Louis XV et rédigée de manière à pouvoir être intégralement montrée à Alberoni et éventuellement à Philippe V lui-même est envoyée à Saint-Aignan. Le roi y donne une leçon de politique à son oncle qu'il menace d'abandonner à son sort au cas où il ne renoncerait pas à ses entreprises. Philippe V, explique-t-il en effet, a agi à contretemps. Il aurait dû continuer de « dissimuler [...] son ressentiment » contre l'empereur « jusqu'à ce que les affaires générales de l'Europe eussent repris une forme plus solide⁹⁰ ». Le moment d'une aventure militaire paraît d'autant plus mal choisi que les troupes impériales viennent de remporter, avec la prise de Belgrade, un succès éclatant sur les Turcs⁹¹, qui donne à Charles VI « de nouveaux moyens de les forcer à consentir à la paix » et qui lui permet donc à terme d'envisager « de faire passer une armée nombreuse en Italie⁹² ». Face à cette menace bien réelle, « c'est au roy d'Espagne » et à lui seul, insiste encore Louis XV, « à juger si les mesures qu'il doit avoir prises pour exécuter et pour soutenir ses desseins le mettent en état de résister à un ennemy aussy puissant⁹³ », car il ne doit en aucun cas se promettre une quelconque assistance militaire de la France. Les termes utilisés par le monarque sont particulièrement durs, lourds de menaces implicites et à la hauteur de l'agacement, de l'inquiétude et de la déception suscités par l'aventure solitaire dans laquelle

⁸⁵ *Ibid.*, f°9r-v, Huxelles à Saint-Aignan, Paris, 20 juillet 1717.

⁸⁶ *Ibid.*, f°38v, Louis XV à Saint-Aignan, s.l., 1^{er} août 1717.

⁸⁷ *Ibid.*, f°39v-40r.

⁸⁸ *Ibid.*, f°39v.

⁸⁹ *Ibid.*, f°41v.

⁹⁰ *Ibid.*, f°131r, Louis XV à Saint-Aignan, s.l., 31 août 1717.

⁹¹ Sur ces succès militaires, voir K. M. Setton, *Venice, Austria and the Turks...*, *op. cit.*, p. 439-441.

⁹² AMAE, CP Espagne, vol. 259, f°131r, Louis XV à Saint-Aignan, s.l., 31 août 1717.

⁹³ *Ibid.*, f°131r-v.

s'est lancé le roi catholique : « Ce prince n'ignore pas sans doute dans quel désordre mes finances se sont trouvées à mon avènement au thronne et qu'elles ne peuvent être rétablies de plusieurs années. Il sçait ce que mon royaume a souffert pendant le cours d'une longue et sanglante guerre, et combien le repos est nécessaire à mes peuples. Ainsy, il luy sera aisé de juger que je ne suis point en état de prendre de nouveaux engagements et il ne sera pas surpris sans doute que j'apporte tous mes soins à éloigner ce qui pourroit altérer leur tranquillité. » Dans ces conditions, Louis XV invite à nouveau Philippe V « à entrer dans les moyens de sortir de l'engagement où il se trouve d'une manière qui puisse remplir ses vues autant qu'il sera possible de le faire », ne lui offrant « d'autres moyens que ceux de ses offices pour prévenir les suites de l'engagement qu'il a pris », pour peu « qu'il veuille bien [lui] confier ses vues⁹⁴ ». On ne pouvait marquer plus clairement la désapprobation de la cour de France. Le monarque le faisait dans un document destiné à circuler, tout à la fois pour mieux faire pression sur le roi catholique, mais aussi pour démontrer clairement que la France n'avait aucune part à l'entreprise, alors que, selon les dires répétés de Saint-Aignan, la cour d'Espagne se plaisait à entretenir l'équivoque sur une possible collusion avec le roi très chrétien⁹⁵. Enfin, il ne proposait comme issue au conflit que la cessation des hostilités et l'ouverture de négociations, tant qu'il en était encore temps, laissant entrevoir la possibilité de quelques compensations en Italie, qui permettraient d'y « assurer les droits de la reine d'Espagne⁹⁶ ».

Vers un nouvel équilibre italien

L'annonce de l'entreprise espagnole avait en effet surpris et secoué l'ensemble des acteurs européens. A Madrid, Saint-Aignan avait rapporté les embarras et les tergiversations du nonce Aldrovandi, qui n'avait pas osé, pendant plusieurs jours, écrire au pape pour lui annoncer l'in vraisemblable⁹⁷. A Londres, tout autant qu'à Paris, la nouvelle avait paru ruiner les patients efforts déployés pour parvenir à une paix générale. L'empereur s'était empressé, de son côté, de réclamer le secours de l'Angleterre et de la France au nom de la garantie des traités d'Utrecht et de Rastatt et du maintien de l'intégrité des possessions impériales. Se sentant floué, le pape avait protesté contre la violation de la neutralité de l'Italie par l'Espagne⁹⁸. Cette situation de crise contribue finalement à resserrer les liens entre la France et l'Angleterre, favorables toutes deux à une solution négociée pour préserver la paix. Au début du mois de septembre, Dubois est envoyé à Londres pour définir avec le cabinet britannique et un envoyé de l'empereur les grandes lignes d'un accord⁹⁹. La Grande-Bretagne est à la manœuvre, avec le soutien de la France, et dans une lettre à Saint-Aignan du 16 septembre, le maréchal d'Huxelles reconnaît explicitement qu' « il n'y a nulle autre voye [...] que l'entremise et les offices » de celle-ci « pour assurer la tranquillité de l'Europe¹⁰⁰ ». Le même jour, Louis XV annonce à son ambassadeur que George Ier a décidé de faire passer en Espagne le colonel Stanhope, parent du

⁹⁴ *Ibid.*, f°131v-133r.

⁹⁵ *Ibid.*, f°116v, Saint-Aignan à Huxelles, Madrid, 16 août 1717 : « Cette cour seroit bien aise de persuader au public que la France approuve en secret les desseins du roy d'Espagne. » Voir encore *ibid.*, f°147r-v, Saint-Aignan à Huxelles, Madrid, 23 août 1717.

⁹⁶ *Ibid.*, f°133r, Louis XV à Saint-Aignan, s.l., 31 août 1717.

⁹⁷ *Ibid.*, f°124v-125r, Saint-Aignan à Louis XV, Madrid, 16 août 1717.

⁹⁸ A. Baudrillart, *Philippe V...*, t. II, *op. cit.*, p. 276-280.

⁹⁹ F. Dhont, *Balance of power...*, *op. cit.*, p. 109-115.

¹⁰⁰ AMAE, CP Espagne, vol. 259, f°170r, Huxelles à Saint-Aignan, Paris, 16 septembre 1717.

ministre James Stanhope, pour y proposer un accommodement et charge Saint-Aignan de le secondier dans sa mission. Le monarque détaille par ailleurs les grandes lignes de l'instruction de l'envoyé britannique qui lui ont été communiquées. Elles contiennent une condamnation de l'expédition espagnole, soulignant « que de quelque prétexte que le roy d'Espagne puisse se servir pour autoriser son entreprise, elle sera regardée comme une infraction à la neutralité de l'Italie¹⁰¹ ». Elles rappellent aussi « que le roy d'Angleterre, garant des traitez d'Utrecht et des Etats présentement possédez par la Maison d'Autriche ne pourroit demeurer indifférent dans la conjuncture présente¹⁰² ». Mais elles développent aussi un plan de réorganisation de la péninsule fondé sur un compromis capable de satisfaire les parties en présence et d'y maintenir l'équilibre, qui reprend en partie les propositions formulées par Stanhope à la fin de l'année 1716 en vue d'assurer la paix générale.

Selon ces dispositions ambitieuses, la Sicile doit aller à Charles VI. Cette île « étant un objet que l'empereur a toujours eu en vue », on ne pourra en effet l'engager à souscrire à un accord « qu'en luy laissant la liberté de s'en emparer sans y apporter d'obstacles et en consentant qu'il en demeure désormais en possession¹⁰³ ». Privé de ce territoire, Victor-Amédée II se verrait alors proposer, pour sa « satisfaction », de « conserver le titre et les honneurs de roy et de faire reconnoître l'un et l'autre par l'empereur, en même tems que ce prince confirmeroit la disposition faite par les traitez d'Utrecht par rapport au droit de succéder à la couronne d'Espagne en faveur de la postérité du roy de Sicile après celle du roy catholique ». Pour autant, souligne l'instruction, « il s'en faut de beaucoup que l'on ne puisse se promettre que cette disposition soit regardée par ce prince comme une juste indemnité de la privation de la couronne de Sicile » et il se pourrait qu'il cherche dès lors, notamment en se tournant vers l'empereur, de « meilleures conditions » comme « un échange de la Sicile avec la Sardaigne¹⁰⁴ ». Dans le même temps, plusieurs avantages seront offerts à l'Espagne. Elle pourra, si elle le souhaite, s'assurer de la cession de la Sardaigne, mais George Ier croit malgré tout préférable que celle-ci soit remise en séquestre entre ses mains au moins provisoirement « comme un moyen d'engager l'empereur à suspendre la voye des armes en Italie¹⁰⁵ ». Le colonel Stanhope doit encore proposer « en même temps d'assurer la succession de Parme aux princes du second lit du roy d'Espagne, en cas que la maison Farnèse s'éteigne par la mort du duc de Parme et du prince son frère sans héritiers¹⁰⁶ ». La question de la succession de Toscane demeure enfin en suspens. Stanhope reçoit l'ordre de garder le silence sur cette matière et de « demeurer », si elle est abordée, « dans des termes généraux », mais en dernier recours, il est autorisé à ne « pas oster l'espérance de cette succession » à Philippe V, « si cet objet pouvoit être capable de le déterminer et si toute difficulté étant aplanie, ce point étoit le seul qui restast à régler pour confirmer toutes les dispositions des traitez d'Utrecht et de Bade qui ont fixé l'état du roy d'Espagne et celui de toute l'Europe¹⁰⁷ ». Provoqué par l'expédition espagnole contre la Sardaigne, porté par l'Angleterre et approuvé par la France, ce plan audacieux comporte encore des imprécisions et des inconnues. Pour autant, s'il reste dans l'immédiat lettre morte,

¹⁰¹ *Ibid.*, f°177r, Louis XV à Saint-Aignan, Paris, 16 septembre 1717.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*, f°179r.

¹⁰⁴ *Ibid.*, f°181r.

¹⁰⁵ *Ibid.*, f°179v.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, f°179v-180rv

la voie des armes l'emportant finalement sur celle de la négociation, il n'en dresse pas moins les grandes lignes d'une réorganisation de la péninsule italienne qui servira de fondement à la paix de La Haye signée en 1720.

L'expédition de Sardaigne révèle ainsi d'abord les faiblesses de la représentation française à Madrid et l'éloignement progressif des cours de France et d'Espagne. Faute de relais d'influence et d'information dans l'entourage du prince, mais aussi parce qu'il n'a plus vraiment de contact avec les membres du gouvernement, Saint-Aignan est condamné, lorsqu'il cherche à interpréter les événements, à se perdre dans des conjectures qui, pour la plupart, se révèlent erronées. Cette entreprise témoigne *a contrario* de la volonté du roi catholique de mener une politique autonome et de faire valoir ses intérêts territoriaux et dynastiques, y compris par des moyens militaires, en bravant le reste de l'Europe. Elle met aussi en lumière la centralité croissante de l'Italie au sein de ses ambitions. Elle révèle enfin chez le souverain un goût du coup d'éclat et du secret, qui se trouve renforcé par la cohérence et la cohésion du gouvernement espagnol à la suite des réformes introduites par Alberoni. Pendant de longues semaines, toute l'Europe s'interroge sur la destination de l'escadre espagnole sans que rien ne filtre. L'affaire consacre enfin le rôle de l'Angleterre dans le scénario européen, sa position d'arbitre des conflits et de garante de la paix générale. Comme cela avait déjà été le cas à l'occasion des traités de partage qui avaient anticipé la guerre de Succession d'Espagne et les règlements adoptés à Utrecht, elle s'appuie sur la notion pragmatique de l'équilibre des puissances pour proposer des recompositions originales qui sont autant de remèdes aux tensions européennes. Cet équilibre ne saurait être figé ; il est parfois précaire ; il oblige aussi à des redistributions régulières qui ne respectent pas toujours l'ancrage territorial des dynasties, leurs droits historiques, les liens qu'elles ont pu tisser avec les peuples, mais dont l'objectif affirmé demeure le maintien de la paix.